

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 22/09/2015

Lieu : Salle des fêtes

Membres :

Maurice BOULETIN - Raphaël CHEVALARD - Brigitte HOOGE - Sylvie LARCHEVEQUE - Julien LACROIX - Bruno LACROIX - Stéphane LHUISSIER - Anne LUPIAC - Jean-Marc MARTIN - Claude PALISSE - Lysiane PALISSE - Patrick PALISSE (Président de la commission) - Frédéric PUGNERE - Joël PUJADE - Francis ROUZAUD - Mireille ROUZAUD - Elia THORNTON – Marlène CANDEL - François BROQUIN - Daniel SOUVIGNET – Patrick DOUCHY – Anne-Marie DAUMAS

Absents excusés :

Raphaël CHEVALARD - Brigitte HOOGE - Sylvie LARCHEVEQUE - Julien LACROIX - Joël PUJADE - Francis ROUZAUD - Mireille ROUZAUD

Objet : **REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION
PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT**

Diffusion : Membres de la Commission – Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – site internet

Rédacteur : Patrick PALISSE

Date de diffusion : 24/09/2015

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 4
---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Visite du patrimoine : préparation de la sortie du 26 Septembre
2. Extension du Patrimoine Communal
3. Environnement : concours « Villes et villages étoilés »
4. Questions Diverses
 - Positionnement du panneau " Chemin de Saint Jacques "
 - Elagage du tilleul de l'église
 - Tour de l'horloge
 - Vidéoprojecteur de la salle des fêtes

PREAMBULE

Les membres de la Commission Patrimoine et Environnement souhaitent la bienvenue à Patrick DOUCHY, nouveau membre de la Commission, et rappellent à l'ensemble des habitants que cette commission, comme les autres, restent ouverte à tous (se manifester en mairie).

1. VISITE DU VILLAGE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Une nouvelle sortie, sur les traces de l'histoire de notre village, sera organisée selon le programme préparé par Maurice BOULETIN, le samedi 26 septembre avec pique-nique. Le circuit (en annexe), de 12 kms maximum, est le suivant et est diffusé sur le site internet de la commune :

- Départ de la salle des fêtes **à 9h30**
- Cheminement vers le quartier Les Planes (visite de capitelles et du menhir des planes)
- Cheminement vers le Mas Palisse via Plantegarde, visite du quartier du Quinquet puis des mines des Pognadoresse
12 h : repas tiré du sac en bordure du chemin d'Alais
- Visite des gourds du vallon (ruisseau) du Mas
- Visite de la Levade (retenue d'eau) du Mas de Lallemand et du site de l'ancien château
- Visite de plusieurs capitelles lors du retour au village

Les sacs (repas) pourront être laissés le matin à la salle des fêtes pour éviter d'être transportés par les marcheurs toute la matinée. Ils seront amenés à midi par la mairie sur le lieu du repas. Des réfrigérateurs seront disponibles. Le vin sera fourni par la mairie. Il y aura possibilité de faire des grillades sur place. Des chaussures de marche sont conseillées. Les personnes voulant nous rejoindre à 12h00 sont les bienvenues, le point de rencontre pour le repas figure en annexe.

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 4
---------------------------------	--

2. EXTENSION ET AMELIORATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Extension du patrimoine communal : la mairie envisage d'acquérir un bâtiment ; le Président de la Commission en a explicité les conditions dans un environnement budgétaire très difficile (baisse des dotations aux communes). Des subventions seront demandées.

Réalisation de travaux sur le patrimoine : Le calvaire du Chemin du Calvaire a été rénové et mise en propreté.

NB : l'Agglomération du Gard Rhodanien nous a demandé une inauguration officielle pour la réfection des 2 murs du vieux cimetière par l'Association passe-muraille (longueur totale 77 m) à laquelle nous avons souscrit. Date en attente.

3. ENVIRONNEMENT

Extinction de l'éclairage nocturne

Un concours « Villes et villages étoilés », lancé depuis plusieurs années par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) valorise localement toutes les communes qui agissent ou veulent progresser : 389 communes labellisées ont déjà vu leur démarche de progrès valorisée. La commune s'est inscrite au concours 2015/2016.

Economie d'énergie

La climatisation de la salle des fêtes sera systématiquement coupée en cas d'inoccupation.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Chemin de Saint Jacques de Compostelle : le panneau sera déplacé du Chemin de la Forge devant l'église.
- Le tilleul devant l'église sera élagué pour mettre en valeur la façade de l'église et le calvaire de la place.
- Le calvaire du château d'eau sera nettoyé.
- Tour de l'horloge
Cette tour fait partie de l'édifice primitif et présente des spécificités architecturales remarquables ; en outre, elle supporte aujourd'hui le campanile et abrite la sacristie. Un panneau descriptif de la tour sera mis en place en son pied. La végétation qui envahit son toit sera éliminée.
- Le faisceau de la vidéo de la salle des fêtes sera relevé de 40 cm environ (si la poutre adjacente n'y fait pas obstruction).

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 4 sur 4

ANNEXE

les anciennes voies traversant notre territoire.

